



Fermeture entreprise individuelle

Par **Nanou2405**, le **25/12/2023** à **17:06**

Bonjour,

Je suis dans une situation particulière et j'ai besoin de réponse.

Mon entreprise individuelle s'est terminée le 30 juin 2023 pour un passage en sasu juste après.

J'ai à ce moment même changé de cabinet comptable, la mission avec le cabinet pour l'ei a pris fin à ce moment là.

Aujourd'hui 25 décembre mon ei est toujours pas fermé, et cela m'arrange car jusqu'à fin mai je dois absolument être toujours travailleuse indépendante.

Est ce que je suis dans les droits ? Est il possible de faire vivre encore mon EI presque 1 an après le rachat de ma société sur celle ci ?

Merci pour votre retour.

Cordialement.

Par **Cousinnestor**, le **27/12/2023** à **08:48**

Hello !

On ne comprends pas bien la situation que vous évoquez.

Que signifie que votre EI ait été "*terminé le 30 juin 2023*" mais "*toujours pas fermé*" fin 2023 ?

Que signifie "*faire vivre encore votre EI presque 1 an après le rachat de votre société sur celle-ci*"

" ?

A+

Par **Visiteur**, le **27/12/2023** à **09:03**

BONJOUR

Pour quelle raison devez vous "absolument être toujours travailleuse indépendante" ?